



Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 5 décembre 2024

Éditorial

Les chaussettes en laine...



Joyeux Noël, Félix! Comment ne pas revenir sur cette fameuse phrase du film *Le père Noël est une ordure*, rendez-vous incontournable de nos soirées de fin d'année.

Au-delà de toute frénésie et d'une consommation parfois excessive, j'avais envie, dans cet éditorial, de partager quelques marottes autour de cette période «lumineuse». Vous aussi, vous avez eu à cœur de faire des calendriers de l'Avent personnalisés pour vos chérubins, même si l'aîné est dans sa 23^e année?

Dès le 10 décembre, vous sentez-vous habité par une envie irrésistible d'écouter Franky? Je veux dire les *greatest hits* de Frank Sinatra? Au point que vos enfants vous menacent de quitter le foyer familial? Ou vous revêtez-vous soudainement d'un habit de lumière, le soir, qui comprend des chaussettes en laine, un pull en tricot, un training (dont la seule qualité est le bonheur de le mettre tant il est confortable)? Et dévorez-vous des chips devant *Love Actually*, film regardé tous les ans depuis que la scène du mariage avec cette chanson revisitée des Beatles vous a transcendé d'amour et d'espoir?

Non, plus sérieusement, cette période me ramène bien souvent le sentiment d'être privilégiée, de contempler les petits bonheurs simples, de me dire que rien n'est impossible tant que nous avons la santé pour y parvenir ou que l'amour devrait inonder le monde, le protéger. Et le souhait des petits miracles pour tous.

Noël c'est aussi le moment où l'on fait le point sur l'année écoulée, les combats passés et à venir, les projets futurs qui animent notre cœur et nos envies, le besoin d'avancer, de grandir encore, de s'émerveiller, de relativiser le futile et donner place aux moments simples. De se rappeler que nous ne sommes pas tous égaux, libres et respectés dans ce monde qui peut s'avérer cruel.

Et pour terminer, je vous invite à (re)découvrir un extrait du poème de Charles Baudelaire *Enivrez-vous*, là, avec vous: *Pour ne pas sentir l'horrible fardeau du temps qui brise vos épaules et vous penche vers la terre, il faut vous enivrer sans trêve. Mais de quoi? De vin, de poésie, ou de vertu à votre guise, mais enivrez-vous!...*

Bel hiver à venir!

Anouk Arbona,
conseillère communale

Les changements d'horaire 2025

Le **15 décembre 2024**, le nouvel horaire des transports publics entre en vigueur. Les usagers sont invités à consulter les heures de passage, d'arrivée, mais aussi les parcours et les correspondances.

La première bonne nouvelle, c'est le passage du bus de la ligne 424 par l'arrêt La Chotte, à Malvilliers. Une nouveauté pour notre région, mais qui mène à la suppression de l'arrêt Bottes qui sera ainsi contourné.

Pour ce qui est de la ligne 421, reliant Cernier à Neuchâtel, en passant par la Côtière, sa ponctualité devrait être améliorée avec un bus supplémentaire aux heures de pointe, c'est-à-dire deux courses de plus par jour. Voilà une autre excellente nouvelle.

Attention aux correspondances des trains en gare de Neuchâtel qui connaissent des changements avec ce nouvel horaire.

Lecture publique avec le Père Noël

Pour sa dernière ouverture mensuelle en 2024, la bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, accueille un hôte illustre.

Le Père Noël y fait escale le **samedi 14 décembre de 10h00 à 11h00**. Venez à sa rencontre afin de partager un moment privilégié.



Taxe déchets 2025

Chaque année, la taxe de base pour la gestion des déchets est calculée en fonction des résultats financiers de l'année précédente. Pour l'an prochain, elle reste fixée à CHF 65 par unité de ménage, soit identique à celle de 2024. Cette taxe couvre plusieurs aspects liés à la gestion des déchets, notamment leur élimination, les frais de transport, le fonctionnement des déchèteries, la location des bennes des éco-points, ainsi que la collecte des déchets verts. Elle inclut également les charges liées au personnel et à la communication.

Une attention particulière doit être portée à la qualité des déchets verts. Il est impératif, par exemple, de ne jamais y inclure des plastiques ou des cigarettes électroniques. En cas de qualité insuffisante, ces déchets doivent être redirigés vers des décharges contrôlées, ce qui engendre des coûts supplémentaires.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général a lieu le **lundi 16 décembre 2024 à 19h30** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024
3. Communications de la présidence
4. Nomination d'un membre à la Commission des règlements en remplacement de Mme Ingela Geith Chauvière, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission du développement territorial et durable en remplacement de Mme Ingela Geith Chauvière, démissionnaire
6. Budget 2025
7. Plan financier et des tâches (PFT) 2026-2028
8. Demande d'un crédit-cadre de CHF 725'000 sur quatre ans (2025-2028) pour le renouvellement du parc véhicules et engins communaux
9. Réponse à la motion M24.003 «Réinstaurer les classes de formation spéciale»
10. Motions et propositions
11. Résolutions, interpellations et questions
12. Communications du Conseil communal

Cette séance du Conseil général est ouverte au public. La chancellerie renseigne à l'adresse commune.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 22.

Où sortir à Val-de-Ruz?

Comment ne rater aucune offre de loisirs à Val-de-Ruz? LA solution: le site internet communal www.val-de-ruz.ch.

Toutes les sociétés locales et associations régionales organisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements.

Pour ce faire, il faut remplir le formulaire sur le site internet communal ou contacter le service de sports-loisirs-culture au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Le QR-Code ci-contre mène directement à l'agenda.



Le PAL, quoi de neuf?

Le PAL – plan d'aménagement local – définit ce qu'il est permis de construire sur le territoire communal. Celui de Val-de-Ruz a été voté le 29 avril 2024 par le Conseil général.

Est-il déjà en vigueur? Et les anciens PAL? Le nouveau PAL entrera complètement en vigueur une fois que les oppositions et les éventuels recours auront été traités. Il est possible que cela se fasse par étapes, par des sanctions partielles. Aujourd'hui, il est trop tôt pour prévoir comment et quand.

Pendant ce temps, les anciens PAL restent valides. Les demandes de permis de construire doivent par conséquent être traitées. Mais, chose importante: le nouveau PAL, qui a été voté, doit lui aussi être respecté.

La Commune se trouve dans une situation intermédiaire, durant laquelle les anciens et le nouveau PAL s'appliquent. Dans certains secteurs, cette double contrainte ne pose que très peu de difficultés pratiques aux architectes. Dans d'autres cas, c'est bien plus complexe.

Pour mémoire, les mesures de zones réservées, qui ont engendré une interdiction de bâtir dans certains secteurs durant les travaux d'établissement du PAL, sont terminées. Seule la zone économique «Comble-Émine» à Cernier reste soumise à des restrictions.

Le service de développement territorial renseigne à amenagement.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 21.

Anniversaires

Fêtent leur 90 ans en ce mois de décembre:

- Arévalo Nicolas Jesús, à Cernier;
- Jörg Eric, à Fontaines.

Erratum

Malgré toute l'attention avec laquelle les informations sont recueillies et mises à jour, un oubli s'est glissé dans l'article «Téléthon 2024» de la dernière édition:

Cernier, samedi 7 décembre, de 08h00 à 13h00 environ, devant la Migros, vente d'articles du Téléthon et boissons chaudes;

Coffrane, samedi 7 décembre, dès 09h00, salle polyvalente, vente d'articles du Téléthon, vin chaud et fondue au fromage dès 11h30.

Nordic'BUS

Du **samedi 21 décembre 2024 au dimanche 2 mars 2025**, le Nordic'BUS dessert La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran.

Quatre courses au départ des Hauts-Geneveys, en correspondance avec les trains et le bus 423, s'offrent au choix du public.

Cette desserte touristique circule les samedis, les dimanches ainsi que les jours de vacances scolaires.



La ligne 426, le numéro officiel du Nordic'BUS, parcourt les arrêts suivants en 20 minutes: Les Hauts-Geneveys, Gare – Crêt Jura – Gollières – Les Loges – La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Métairie – Tête-de-Ran.

Horaires au départ de

| | | | | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|
| Les Hauts-Geneveys | 13h23 | 14h23 | 15h23 | 16h23 |
| Tête-de-Ran | 13h45 | 14h15 | 15h45 | 16h45 |
| La Vue-des-Alpes | 13h51 | 14h51 | 15h51 | 16h51 |

Pour les heures de passage aux haltes intermédiaires, merci de consulter l'horaire officiel.

Billets

Les abonnements Onde verte couvrant les zones correspondantes ainsi que l'abonnement général sont reconnus sur la ligne 426. Le trajet simple est facturé au prix forfaitaire de CHF 4 (CHF 2 avec l'abonnement demi-tarif), la course aller-retour à CHF 6 (CHF 3 avec demi-tarif). Le parcours La Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran est gratuit dans les deux sens. En cas de forte affluence, les titulaires d'un billet sont prioritaires.

Belle escapade à La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, en bus évidemment. Tous les détails sur www.transn.ch – ligne 426.

Fermeture des guichets

Les bureaux de l'administration communale restent fermés **du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 y compris**. Ils ouvrent le lundi 6 janvier 2025 selon les horaires habituels.

Pour les urgences relatives à l'eau potable, il convient d'appeler Viteos SA au 0800 800 012. Pour celles en lien avec les services techniques, il suffit de composer le 117.

Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élus conseillère générale Mme Christiane Broggin-Vuillème (PS) en remplacement de Mme Ingela Geith Chauvière, démissionnaire, ainsi que M. Eric Fischer (PS) en tant que membre suppléant du Conseil général.

Soirée parents

Le Canton poursuit les soirées parents consacrées à «Adolescence et numérique». Prochaine rencontre le **jeudi 13 février 2025 à 18h30**, Grand'Rue 56 à Chézard-Saint-Martin.

Ces soirées s'inscrivent dans un dispositif cantonal de soutien à la parentalité et sont ouvertes à tous les parents ainsi qu'à toute personne intéressée par la question du numérique chez les jeunes.

Animées par Action Innocence, ces rencontres offrent des outils pratiques, des conseils et un cadre juridique pour vous aider à relever les défis quotidiens liés à l'usage des écrans.

Vous souhaitez participer? Le QR-Code ci-contre permet de confirmer votre présence à travers le formulaire en ligne.



Abonnement de piscine

L'abonnement permet à ses bénéficiaires de se rendre, durant l'année 2025, et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Le service de sports-loisirs-culture renseigne au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande pour bénéficier d'un tarif promotionnel: **15 décembre 2024**.

